

# EXTRAIT

*du procès-verbal du Conseil communal de Renens*

Séance du 1<sup>er</sup> février 2018

Présidence de Monsieur Gérard Duperrex

*Le Conseil communal de Renens*

Vu le préavis N° 24-2017 de la Municipalité du 4 décembre 2017,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**PREND ACTE** du rapport de planification de l'accueil de jour de l'enfance 2016-2021;

**DECIDE** d'approuver la réponse de la Municipalité à la motion de Mme Véronique Bovey-Diagne intitulée "Pour le maintien d'un jardin d'enfants au nord des voies";

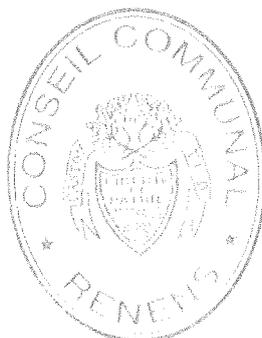
**DECIDE** d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Victoria Ravaioli-Thibaud intitulé "Pour une crèche garderie à la Croisée":

**DECIDE** d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Eugène Roscigno intitulé "Planification petite enfance".

Ainsi délibéré en séance du 1<sup>er</sup> février 2018

Le Président:

  
Gérard Duperrex



La Secrétaire:

  
Yvette Charlet